

<b>AFRICAN UNION</b>		<b>UNION AFRICAINE</b>
<b>الاتحاد الأفريقي</b>		<b>UNIÃO AFRICANA</b>
Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / +251 11 518 25 58/ Ext 2558 <b>Web site: <a href="http://www.au.int">www.au.int</a></b>		

Direction de l'Information et de la Communication

## **AVIS AUX MÉDIAS**

**LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE MOTIVATION DE L'UA  
A L'OCCASION DE LA 2EME ASSEMBLEE GENERALE DE L'ECOSOCC  
A TUNIS, TUNISIE**

**Quoi :** Campagne de sensibilisation et de motivation pour l'élection de la 2eme Assemblée Générale du Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC) de l'Union Africaine (AU)

**Qui :** Commission de l'Union Africaine (CUA)

**Quand :** Mercredi 1<sup>er</sup> Octobre 2014

**Où :** Tunis, Tunisie **salle de réunion de IFADA**

### **Objectifs :**

La campagne de Motivation et de sensibilisation de l'Union Africaine vise à encourager les organisations de la société civile en Tunisie à participer à l'élection de l'Assemblée Générale de l'ECOSOCC. La campagne sera également l'occasion d'expliquer et de fournir toutes les informations sur l'histoire de l'ECOSOCC, son rôle et ses fonctions, ainsi que le but et les objectifs du processus de présentation des candidatures, les critères d'admissibilité et la démarche à suivre.

### **Contexte:**

Organe consultatif de l'Union Africaine, l'ECOSOCC qui se compose de 150 membres venant de différents groupes sociaux et professionnels Africains, procédera lors de la 2<sup>ème</sup> Assemblée générale, à l'élection de ses membres par les organisations de la société civile africaine évoluant dans le continent et la Diaspora.

En conformité avec la décision du Conseil Exécutif (EX.CL/Dec.849(XXV), sur l'élection pour l'ECOSOCC, adoptée par la 23<sup>ème</sup> Session ordinaire de l'Assemblée de l'UA, qui s'est tenue à Malabo, en Guinée Equatoriale, du 20 au 27 juin 2014, la Commission de l'Union Africaine a été appelée à mener, durant les mois d'aout et septembre 2014, une campagne de sensibilisation et de mobilisation en Afrique, en vue de susciter une plus grande participation et recueillir des candidatures suffisantes de la part des Organisations de la Société Civile africaine.

L'ECOSOCC a été créé aux termes des articles 5 et 22 de l'Acte constitutif de l'Union africaine pour servir de plateforme pour l'établissement de partenariat entre les

gouvernements et toutes les composantes de la société civile africaine. Les Statuts de l'ECOSOCC, adoptés par les chefs d'État et de gouvernement, à la troisième session ordinaire de leur Conférence en juillet 2004, définissent l'ECOSOCC comme étant un organe consultatif de l'Union africaine, composé de différents groupes sociaux professionnels des États membres de l'Union africaine. [Assembly/AU/Dec.42(III)].

Les organisations de la société civile (OSC) sont constituées, entre autres des: a) les groupes sociaux tels que les groupes représentant les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins spécifiques; b) les groupes professionnels tels que les associations d'artistes, d'ingénieurs, de professionnels de la santé, de travailleurs sociaux, de journalistes, d'enseignants, de sportifs, de juristes, de sociologues, d'universitaires, les organisations commerciales (les Chambres nationales de commerce, d'industrie et d'agriculture) ainsi que d'autres groupes d'intérêt du secteur privé; c) les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations communautaires et les organisations bénévoles ; d) les organisations culturelles ; et e) les groupes sociaux professionnels de la diaspora africaine, telle que définis par le Conseil exécutif.

**Les représentants des médias sont invités à prendre part aux travaux de la réunion et à couvrir la campagne de motivation et de sensibilisation.**

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter:**

Mr. Jalel Chelba, Chef de Division de la Société Civile| Direction de la Citoyenneté et de la Diaspora CUA  
| E-mail : [Jalelc@africa-union.org](mailto:Jalelc@africa-union.org)  
Mme Habiba Mejri Scheikh| Directrice de l'Information et de la Communication|  
Direction de l'Information et de la Communication CUA | E-mail: [habibaM@africa-union.org](mailto:habibaM@africa-union.org)

#### **A propos de l'Union Africaine**

L'Union africaine dirige le développement et l'intégration de l'Afrique en étroite collaboration avec les États membres de l'Union africaine, les Communautés Economiques Régionales et les citoyens africains. La vision de l'UA : accélérer les progrès vers une Afrique intégrée, prospère et solidaire, en paix avec elle-même, jouant un rôle dynamique au plan continental et sur la scène mondiale, conduite efficacement par une Commission responsable, opérante et réactive.

#### **Contacts :**

Direction de l'Information et de Communication | Commission de l'Union  
Africaine |E-mail : [dinfo@africa-union.org](mailto:dinfo@africa-union.org)  
Site Web Site: [www.au.int](http://www.au.int) |Addis-Abeba | Éthiopie

#### **Suivez-nous**

Facebook: <https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission>  
Twitter: <https://twitter.com/AfricanUnion>  
YouTube: <https://www.youtube.com/AUCCommission>